

COMMUNE DE NGOUMOU: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 005/AONO/RC/CNG/CIPM-
CNG/2021 Du 27/04/2021, EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX D'OUVERTURES DE
PISTES AGRICOLES DANS LA
COMMUNE DE NGOUMOU,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AKONO, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution les travaux d'ouvertures de pistes agricoles dans la commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, en (02) deux lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Les travaux préliminaires ;
- Travaux de débroussaillage
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de chaussée

– Ouvrage, Assainissement et Drainage ;

3. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois pour chaque lot, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en 2 (deux) lots ci-après définis :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
Lot 1	Ouverture de la piste agricole Nkongzok II Chapelle – Csi Feigminbang	21 569 138	55 30 393 01 641170 2250
Lot2	Ouverture de la piste agricole Carrefour Ngon – Nkot Nkong	18 430 862	55 30 393 01 641170 2250

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Ngoumou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA pour les deux lots à la Recette Municipale de Ngoumou.

8. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus tard le 21/05/2021 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°005/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2021 Du 27/04/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURES DE PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE EN 02 (DEUX LOTS).

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Cautionnement provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Caution de soumission (F CFA)
Lot 1	Ouverture de la piste agricole Nkongzok II Chapelle – Csi Feigminbang	21 569 138	431 385
Lot 2	Ouverture de la piste agricole Carrefour Ngon – NkotNkong	18 430 862	368 620

10. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces

administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable trente jours (30) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Ngoumou le 21/05/ 2021 à 12 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Offre Administrative

- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce administrative falsifiée ;
- Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;

Offre Financière

- Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- Absence d'une pièce financière ;
- Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires ;
- Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La capacité financière —————- Oui/Non
- Les références de l'Entreprise —————- Oui/Non
- Méthodologie d'exécution des travaux—————- Oui/Non
- Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux —————- Oui/Non
- L'expérience du personnel d'encadrement —————- Oui/Non
- Le matériel et les équipements essentiels —————- Oui/Non
- Compréhension du projet—————-Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

13. Attribution

Chaque Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au

soumissionnaire dont l'offre :
Administrative sera jugée conforme ;
Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de «
oui » supérieur ou égal à 70 % ;

Financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante. Et un soumissionnaire peut être attributaire d'un lot ou de deux lots.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Ngoumou service technique, aux numéros de téléphones : 677 598 260/655 598 278

YAOUNDE le 27 Avril 2021

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

[Télécharger le DAO](#)